

***Entre-deux identités et plusieurs langues : alternances
codiques, métissage langagier et stratégies de
communication ?***

Sidi Mohamed Moussaoui
Université AbouBakr Belkaïd ~ Tlemcen ~

Résumé

Né au contact de deux langues, le descendant de l'immigration algérienne développe un plurilinguisme qui lui est propre à travers lequel il revendique une identité assujettie à une double appartenance. De cette langue qu'il utilise, dite langue métissée, résulte un « parler vernaculaire intra-familial » et « un parler véhiculaire interethnique » comme deux codes reflétant les caractéristiques identitaires. Il s'agit d'un système de communication en évolution à travers lequel les stratégies et les structures langagières sont mêlées. Les transformations rapides que connaît ce système témoignent d'un changement linguistique qui transgresse les frontières existantes entre les groupes et leurs langues. Par et à travers cet usage, lié à différentes situations de communication et remplissant différentes fonctions (cryptique, ludique), l'immigré concrétise et rend visible pour lui-même un droit souvent dénié : un rapport au monde.

Souvent présentées de façon caricaturale, les pratiques langagières des jeunes immigrés sont perçues, pour certains, comme une menace et pour la langue française et pour la langue arabe. Or, les informations de nature scientifique sur les usages réels de ces locuteurs sont toujours limitées et sortent difficilement du cercle restreint des professionnels des sciences du langage.

Certes, définir le contact des langues ou les phénomènes qui lui sont associés n'est pas une chose facile du fait de la variété voire de l'originalité des situations de communications et des raisons qui amènent un locuteur à employer deux ou plusieurs langues ou à passer d'une langue à l'autre à un moment donné de l'échange verbal.

À travers les recherches empiriques portant sur les différentes situations des contacts des langues, les chercheurs, à l'instar de J. Gumperz (1972), F. Grosjean (1984), G. Lüdi et B. Py (2003), B. Zongo (2004) etc, ont tenté de mettre en lumière les pratiques langagières qui résultent de l'emploi de deux langues chez un même locuteur ou une communauté.

On va décrire, dans ce travail, quelques usages et présenter certains des résultats obtenus après avoir effectué une enquête de terrain auprès d'une population d'immigrés dont l'âge varie entre dix et vingt ans. Ces jeunes sont tous nés et scolarisés en France. Ils sont, pour la plupart, des immigrés de la troisième génération qui ont maintenu des relations étroites avec le pays des origines en y séjournant régulièrement. Ceci dit, on se focalisera sur la parole investie par l'immigré qui la produit, celle qui porte les traces de son parcours migratoire et de son évolution ; celle qui indique le changement ou qui l'annonce. Cette parole à laquelle on

s'intéresse est celle qu'on puise dans un répertoire élargi, à l'intérieur duquel deux langues, emblèmes d'identités distinctes, se côtoient, se mêlent et fusionnent.

Il convient de souligner de prime abord qu'entre les deux modèles ou les deux langues (le français et l'arabe dialectal), s'est créé et continue à se créer une variété connue sous le nom d'*alternance des codes* qui est pensé et vécu, par ces jeunes, comme une norme langagière nouvelle, comme un langage qui leur est propre. Aussi, ces pratiques langagières, souvent prises comme le signe d'une absence de maîtrise de la langue commune, sont d'abord la manifestation d'un usage complémentaire de répertoires lexicaux, phonologiques et intonationnels éphémères. Donc, tout en s'inspirant des travaux de R. Bouziri (2000) on a pu dresser un inventaire des différents types de pratiques langagières des enquêtés qui se présente comme suit :

- *Les pratiques affectives* : là où le jeune immigré parle l'idiolecte parental essentiellement dans le cadre familial.
- *Les pratiques adaptatives* : là où le sujet alterne entre la langue d'origine et le français selon le contexte situationnel.

Les deux pratiques se rejoignent. Elles ne diffèrent que par le degré d'usage de la langue d'origine des parents qui est un peu plus important chez les jeunes qui optent pour les pratiques d'adaptation.

- *Les pratiques unilatérales* : dans ce cas de figure, le sujet comprend la langue d'origine des parents mais s'exprime principalement en français. On peut parler dans ce cas d'un bilinguisme latent qui est essentiellement basé sur la compréhension.

Il découle de cette catégorisation que les pratiques langagières de ces locuteurs qu'elles soient affectives, adaptatives ou unilatérales, s'effectuent au moyen d'un recours constant à l'alternance codique qui est la conséquence d'un bilinguisme engendré par le contact du français avec l'arabe auquel les jeunes sont exposés de façon naturelle dès leur naissance. Selon S. Poplack (1980 : 23), l'alternance de langue est un processus linguistique où : « des structures syntaxiques appartenant à deux langues coexistent à l'intérieur d'une même phrase ». Dans notre travail de recherche, cela correspond à dire que le français et l'arabe dialectal ont un rapport syntaxique très étroit. Aussi, les locuteurs en question ne possèdent pas, tous, la même compétence linguistique en arabe. En effet, les connaissances en arabe dialectal sont rudimentaires pour certains. Ils se contentent de quelques mots du lexique. Tandis que d'autres locuteurs utilisent des expressions arabes entières mais les réutilisent telles quelles dans d'autres contextes en les alternant avec la langue française.

On ne va pas revenir sur les différentes définitions de l'alternance codique ni sur les différentes formes (voir J. Gumperz (1972, 1982, 1989), S. Poplack (1988), L. Dabène et J. Billiez, (1988), C. Myers-Scotton (1993)). Aussi, il est clair que l'alternance des langues constitue l'une des marques les plus saillantes de la spécificité discursive des jeunes immigrés.

Tout en se basant sur la démarche adoptée par D. Caubet (1997), les éléments pris aux langues des origines peuvent être dits comme s'inscrivant, le plus souvent, dans une matrice française ; et en tant que langue matrice, le français va influencer sur la structure de la langue des origines. S'agissant, par exemple, de la morphologie des noms, l'alternance consiste chez ces immigrés, à attribuer, presque systématiquement, à un substantif pris à une variété maternelle de l'arabe le genre du nom correspondant en français. Ainsi, par exemple, "**jamâa**" (la mosquée) est, en arabe dialectal, un substantif masculin et pourtant ces locuteurs le déterminent par l'article "la" à l'exemple de la séquence de KALED (KL) et MOMO (MO) :

« - (KL3) dit-moi si(l) te plaît / **la jamâa** [la mosquée] c'est loin d'ici ? /
- (MO2) non non c'est juste là regardes / tu descends tout droit e / tu vas **tomber** [trouver] sur un **hannout** [magasin] et **la jamâa** [la mosquée] c'est juste derrière / ».

Également masculin, le substantif "**bhar**" (la mer ou la plage) est, lui aussi, déterminé par un article féminin comme le montre cet extrait de Toufik (T) :

T1 « **-man** [maman] donnes-moi d(e) l'argent / j(e) vais avec Omar à **la bhar** [la plage] de Port Say / ».

En revanche, le substantif "**doura**" (tour) est, en arabe maternel, féminin mais dans le parler des locuteurs il a pour déterminant l'article masculin "un", comme on peut le constater dans la séquence de SAM (SA) [Samir] :

SAl « - **wassem kayen** [qu'est ce qu'il y a] - **man** [maman] ?

- où t(u)'étais **waldi** [mon enfant] ? / c(él)a fait deux heures qu(e) j(e) te cherche /

- pourquoi tu me cherches / je suis pas **un baz** :

[gamin] // je suis parti avec **Moh-** [Mohamed]

faire **un दौरا** [un tour] à Maghnia / ».

Ces cas de non-équivalence syntaxique doivent être vus comme une façon propre aux jeunes immigrés de se servir des langues en présence, cette spécificité d'emploi reflète une hybridation de ces langues. La prépondérance de ce genre d'alternances, qui manifestement, sont intégrées dans la chaîne discursive, atteste en effet de l'existence d'un métissage langagier, tendant à fondre en une pratique des langues en contact. On entend' par là, le fait que, pour ces jeunes immigrés, il y a des situations au cours desquelles ils font le choix, non pas de parler l'une ou l'autre langue, mais de parler ce qu'ils nomment leur langue et qui semble, plutôt, être un discours métissé. Ce dernier est formé essentiellement de la langue française avec quelques mots ou expressions en langue arabe dialectale.

Aussi, en se basant sur les travaux de F. Laroussi (1993) concernant l'alternance des langues, on a pu constater que le métissage langagier n'est pas nécessairement l'indice, chez ces jeunes, d'une carence linguistique, en français ou en langue

d'origine, mais peut, au contraire, être envisagé comme une stratégie discursive propre au groupe, leur permettant ainsi de passer, plus ou moins habilement, d'une langue à l'autre de façon alternée ou au contraire en les mélangeant.

En effet, il semble que, en proie au malaise linguistique, ces jeunes locuteurs, issus de l'immigration algérienne voient dans ce qu'on appelle "entre-deux identité" une manière de dépasser le conflit linguistique dans lequel ils se trouvent impliqués. Autrement dit, de renverser par la mise en avant de ce choix langagier, que constitue le métissage, une surdétermination sociale et de reconquérir une parole jusqu'alors socialement condamnée. À cet effet, le point de vue gumperzien permet de rendre compte du fait que l'événement langagier est le résultat d'une construction collective des acteurs sociaux en présence. C'est pourquoi le champ des solidarités créées dans le pays d'origine durant les vacances favorise, au sein du groupe, un emploi identitaire des langues. Ces formes langagières à fonction identitaire combinent divers phénomènes langagiers : des procédés formels de formation lexicale notamment par troncation ou par le biais du verlan, des procédés sémantiques de formation lexicale comme les changements de sens, la métaphore et la métonymie, et la création de formes hybrides. Ces créations et alternances de langues se produisent autour de thèmes fédérateurs, notamment, l'argent, les rapports garçons/filles, la police etc.

Le métissage langagier apparaît, dans les déclarations des sujets enquêtés, comme une véritable habitude verbale propre à eux. Cette pratique se voit, en effet, conférer une valeur emblématique d'appartenance à un clan. Elle exprime,

principalement, la solidarité à l'intérieur du groupe et elle reflète une compétence développée. Le métissage langagier est donc, selon eux, une pratique clanique, qui n'a lieu qu'entre les membres d'une même communauté : « *entre nous* ». Cette dichotomisation du monde social en *eux/nous* prend sa source, avant tout, dans le fait de partager le même sentiment de relégation sociale : « *on se comprend* » dit Toufik. Le choix du métissage langagier semble, en effet, devoir en partie être ramené à une certaine communauté d'expériences, liées à la vie en groupe. Autrement dit, c'est parce que ces jeunes immigrés éprouvent les mêmes choses et rencontrent les mêmes difficultés qu'ils « *parlent de la même façon* », les solidarités se concrétisent dans et par ce mélange de langues. D'une manière générale, ces locuteurs s'approprient, au moins discursivement, cet espace langagier. Ils y sont attachés et se reconnaissent à travers lui. L'enquête, qui a été menée, révèle et confirme un très fort enracinement local constituant chez eux un groupe d'allégeance auquel ils souhaitent se voir rattachés.

Ainsi, on pense que, l'exclusion sociale et le sentiment de relégation ont convoqué des formes nouvelles d'identification. En effet, derrière ce sentiment de relégation sociale, il y a l'hypothèse de la structuration d'une identité linguistique et culturelle, suscitée en partie par l'exclusion : la production de formes linguistiques spécifiques relèverait d'une fonction d'identification. Donc si ce choix langagier apparaît, chez ces immigrés, comme né du sentiment de partager un même destin, il est aussi, pour eux, une sorte de mouvement de défense devant les assignations identitaires des uns et des autres. Certes, ils tentent, à travers ce processus, de

reconstituer un univers sociolangagier dans lequel ils sont admis, reconnus et acceptés. Ils utilisent donc leur maîtrise des deux langues pour employer l'une ou l'autre à leur profit. Ainsi, ils utilisent, généralement, la même langue que leur interlocuteur s'ils ont intérêt à être compris, ou l'autre langue dans le cas où ils veulent l'exclure de la conversation. On trouve donc, une négociation de langues.

En dépit donc, du caractère dominant de la langue française, comme langue véhiculaire, dans les pratiques langagières de ces locuteurs, force est de constater que l'arabe dialectal ainsi que l'anglais, mais à moindre degré, peuvent surgir à tous moment dans la communication et au détour de chaque phrase évoquées par un souvenir, une saveur ou pour marquer une certaine connivence. Aussi, si vous écoutez en différé ce genre de pratiques langagières, vous vous attendrez à tout moment au mélange de langues et à l'alternance des codes et vous aurez toutes les raisons de penser qu'il en va de même pour ceux qui participent à l'échange verbal rejoignant, ainsi, les propos de J. Billiez et A. Millet : (2001 : 47) « les enchaînements discursifs montrent que, en cas d'alternances attestées, les interlocuteurs sont en mesure de gérer, en production comme en réception, le passage à une "langue d'origine" »

Aussi, il faut souligner, d'une part, qu'à quelques exceptions près, l'intercompréhension ne semble jamais compromise, lors de l'usage de ces stratégies de communication, tout du moins pour ce qui est des locuteurs directement impliqués dans l'échange verbal. D'autre part, les changements de langues ne sont ni confus ni aléatoire. Toutefois, il n'y a pas de systématique absolue et totalement

prédictible, le côtoiement de la “langue d’origine” qui est l’arabe dialectal et du français se réalise, donc, selon toutes les modalités déjà répertoriées dans de nombreux travaux portant sur ces phénomènes: choix de langues différenciés en réception et en production, alternances codiques, emprunts, calques, expressions figées, verlan, etc. (L. Dabène et J. Billiez, 1986, F. Melliani, 1999). Face, donc, à ces stratégies déployées pour tenter de dépasser les conflits culturels, l’idéologie de la langue ou plus précisément de leur langue semble être une manière de compenser la perte d’identité.

En guise de conclusion, on peut dire que ces jeunes immigrés alternent le français avec l’arabe afin de construire des énoncés bilingues leur permettant de se démarquer, à la fois, linguistiquement et socialement des autres, en formant une espèce de nouvelle ethnie dont les principaux acteurs sont ceux qui maîtrisent ce nouveau parler.

Donc, l’espace langagier, qu’on a tenté de décrire et sur lequel se déploient leurs productions langagières, semble être construit comme l’ostentation d’un pouvoir, avec comme facteur de cohésion le mélange de langues. Ce dernier, est une stratégie de communication très courante chez eux. En effet, il y a une revendication indéniable par les enquêtés du caractère hybride de ces formations comme étant un langage qui leur est propre. Toutefois, il n’est pas l’indice d’une carence linguistique en français ou en arabe, mais il est envisagé comme une stratégie discursive bilingue, souvent même stylistique, dont dispose le locuteur dans son répertoire langagier et que les conditions de production de discours appellent pour gérer des interactions plurilingues.

Face, donc, à un discours dominant, qui désigne les comportements langagiers, de ces jeunes locuteurs, comme des pratiques marginales, les alternances codiques et le métissage langagier sont utilisés comme stratégie de distanciation, comme marqueur d'identité qui pose ainsi sa cohésion par rapport à la communauté langagière dominante. À cet effet, ces stratégies de communication ont une double fonction. D'une part, elles marquent une solidarité avec le groupe, fonctionnant souvent sur la base de présupposés tacites "*je sais que tu es en mesure de me comprendre, je peux donc parler ainsi*". D'autres part, elles manifestent, explicitement, la volonté et le désir de ces jeunes de se montrer en tant que tels : ne pas parler comme les autres, peut être interprété comme un acte provocateur. C'est en quelque sorte, leur propre façon de relever le défi. Par et à travers l'alternance de langues et le métissage langagier, ces jeunes issus de l'immigration algérienne concrétisent et rendent visibles pour eux-mêmes un droit souvent dénié : un rapport au monde. Il y a, donc là, un désir patent de voir dans ces différenciations linguistiques une nouvelle norme qui fonctionne comme une véritable contrepartie symbolique.

BIBLIOGRAPHIE :

- BILLIEZ, J. & MILLET, A. (2001) : "Représentations sociales: trajets théoriques et méthodologiques", in D. Moore (coord.), *Les représentations des langues et de leur apprentissage. Références, modèles, données et méthodes*, Essais Didier, ENS-LSH, pp.31-49.

- BOUZIRI, R. (2000) : *La variation dans les pratiques langagières des jeunes d'origine maghrébine à la Goutte d'Or*, Paris, 18ème, Thèse de doctorat, EHESS, 430 p.
- CAUBET, D. (1998) : "Alternance de codes au Maghreb : pourquoi le français est-il arabisé ? ", in *Plurilinguismes*, n°14, « Alternance des langues et apprentissage en contextes plurilingues », Centres d'Études et de Recherches en Planification Linguistique, Université René Descartes, Paris, pp.121-142.
- DABÈNE, L. & BILLIEZ, J. (1986) : " Code-switching in the speech of adolescents born of immigrant parents", in *Studies in Second Language Acquisition*, n°8, Cambridge University Press, pp.309-325.
- DABÈNE, L., BILLIEZ, J. et al. (1988) : *L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne. Aspects sociolinguistiques, discursifs et socio-politiques*, Rapport de recherches dans le cadre du P.P.S.H, Université de Grenoble III, 128 p.
- GROSJEAN, F. (1984) : "Le bilinguisme : vivre avec deux langues", in *Tranel*, n° 7, Neuchâtel, pp.15-42.
- GUMPERZ, J.-J. (1972) : "The communicative competence of bilinguals: some hypotheses and suggestions for research", in *Language in society*, n°1, pp.143-145.

- GUMPERZ, J.-J. (1982) : *Discourse strategies*, Cambridge University Press, 225 p.
- GUMPERZ, J.-J. (1989) : *Engager la conversation*, Paris, Éditions de Minuit.
- LAROUSSE, F. (1993) : “L’alternance de langues : une stratégie stylistique” in Bernard Gardin *et al.*, (éds.), *Cahiers de praxématique*, n°20, Le bien dire, Université Paul Valéry, Montpellier, pp.115-126.
- LÜDI, G. & PY, B. (1986 [réed. 2003]) : *Être bilingue*, Bern, Peter Lang, 181 p.
- MELLIANI, F. (1999): *Immigrés ici, immigrés là-bas. Comportements langagiers et processus identitaires: le cas de jeunes issus de l’immigration maghrébine en banlieue rouennaise*, Thèse de Doctorat Nouveau Régime, Rouen, Université de Rouen, 507 p.
- MYERS-SCOTTON, C. (1993) : *Social motivations for code switching. Evidence from Africa*, Clarendon Press Oxford.
- POPLACK, S. (1980) : “Sometimes I’ll start a sentence in spanish y termino en español : toward a typology of code-switching”, in *Linguistics*, n°18, Mouton Publishers, The Hague, pp.581-618.

- POPLACK, S. (1988): “Conséquences linguistiques du contact de langues : un modèle d’analyse variationniste”, in *Langage et société*, n°43, pp.23-46.
- ZONGO, B. (2004) : *Le Parler ordinaire multilingue à Paris. Ville et alternance codique*, Paris, L’Harmattan.